



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale

N° 65029 du 15 décembre 2025
GEND/CEGN/DRCE/BROCE

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4111-1 à L. 4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2012-1456 du 24 décembre 2012 portant statut particulier des officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté modifié du 05 août 2022 relatif aux concours de recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 12 août 2025 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

DÉCIDE

Art. 1^{er}. - Sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours OCTA RANG session 2026 au titre de 2027, les huit (8) candidats ou candidates dont le nom suit (classement par région de gendarmerie d'appartenance) :

N°	N° CANDIDATURE	NIGEND	GRADE	NOM DE NAISSANCE	NOM D'USAGE	PRÉNOM	OPTION RAEP	FA (OU ASSIMILÉS)
1	1467056	202577	ADC	SANTERRE	SANTERRE	Cédric	AOT	CEGN
2	1483479	312371	ADJ (TA)	CULTRU	CULTRU	Émilie	AOT	CGOM
3	1483756	310010	ADJ (TA)	MOUSTAKI	MOUSTAKI	Mona	AOT	COMSOPGN
4	1483244	198550	ADJ (TA)	LOPEZ	CASONATO	Christy	AOT	DGGN
5	1483642	242426	ADJ (TA)	MOUTINHO	COURSIN- GARCIA	Stéphanie	AOT	RGHF

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale
Division du recrutement, des concours et des examens
Bureau des recrutements officiers, des concours et des examens
2 rue Toufaire
17300 Rochefort
broce.drce.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

N°	N° CANDIDATURE	NIGEND	GRADE	NOM DE NAISSANCE	NOM D'USAGE	PRÉNOM	OPTION RAEP	FA (OU ASSIMILÉS)
6	1461080	212396	ADC	MASCARO	MASCARO	Laurent	AI	RGOCC
7	1462177	212929	ADC	BEHAGLE	BEHAGLE	Melanie	AOT	RGPL
8	1466539	241780	ADJ (TA)	PETIPAS	PETIPAS	Mickael	AOT	RGPL

Art. 2. - Le choix de la spécialité pour le dossier RAEP est définitif.

Art. 3. - L'épreuve écrite aura lieu le mercredi 7 janvier 2026 de 14h à 17h, à l'adresse suivante : Espace Les Esselières, 3 Bd Chastenet de Géry – 94800 VILLEJUIF – pour la métropole et dans des centres d'examens ouverts dans les COMGEND.

Art. 4. - Les candidats ou candidates n'ayant pas reçu leur convocation au plus tard une semaine avant la date de la première épreuve du concours doivent se rapprocher sans délai de la DRCE pour les candidats métropole (broce@gendarmerie.interieur.gouv.fr) ou de leur COMGEND pour les candidats outre-mer.

Pour le ministre et par délégation,
Le général de division Francis FORMELL,
commandant en second des écoles de la gendarmerie nationale

ORIGINAL SIGNÉ

DESTINATAIRES :

- CEGN ;
- CGOM ;
- DGGN ;
- Toutes les régions ;
- Formations spécialisées ;
- Tous les CSC ;
- Tous les CRCS.